

## CONTRAT DOCTORAL 2026

### APPEL A CANDIDATURES

**L'INTS finance 2 contrats doctoraux de 3 ans ciblés  
Travail social/ intervention sociale/ politiques de  
solidarité**

**La clôture de l'appel interviendra le lundi 4 mai 2026**

#### **1. MISSION DE SOUTIEN A LA RECHERCHE DE L'INTS**

La création de l'Institut National du Travail Social (INTS) a été annoncée par le gouvernement lorsque le Haut conseil du travail social lui a remis son livre blanc le 5 décembre 2023 (<https://solidarites.gouv.fr/livre-blanc-du-travail-social-2023>). La lettre de mission de la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités et des deux ministres déléguées prévoit trois fonctions principales de l'INTS, dont l'une est consacrée au soutien à la recherche et au développement des connaissances sur le travail social et les politiques sociales, afin que ces travaux irriguent davantage les métiers du social.

La mission de soutien à la recherche de l'INTS souhaite contribuer à la structuration progressive d'un corpus scientifique interdisciplinaire sur le travail social et les politiques de solidarité. Pour renforcer la production des connaissances et la diffusion de celles-ci dans les milieux professionnels et décisionnels, l'INTS pourra financer des activités de recherche sur le travail social et développer des démarches de médiation scientifique afin d'en faciliter l'appropriation et la transférabilité.

#### **2. APPEL A CANDIDATURES**

L'INTS ouvre un appel à candidatures pour DEUX contrats doctoraux d'une durée de 3 ans chacun. Le sujet est ciblé sur les transformations du travail social/intervention sociale et des politiques de solidarité.

Le contrat doctoral débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2026. Il pourra toutefois commencer à une autre date, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 novembre 2026, sur la demande du candidat ou de la candidate et avec l'accord de la direction de thèse.

Le contrat doctoral est noué entre la doctorante ou le doctorant et l'université de rattachement. L'INTS établira une convention qui définit les modalités de versement, par l'INTS, de la participation financière permettant à l'université partenaire et au laboratoire de recherche de rattachement de prendre en charge un contrat doctoral.

Les doctorants seront accueillis dans leur laboratoire de recherche et seront salariés de leur université. Ils pourront bénéficier du soutien du réseau scientifique et professionnel de l'INTS et d'une mise en relation auprès d'acteurs du terrain. L'INTS favorise également l'accès aux données détenues par les administrations. Les doctorants pourront également être sollicités pour participer aux activités de recherche, aux séminaires et aux projets de valorisation scientifique soutenus par l'INTS. Un « référent » INTS sera désigné pour accompagner le suivi de thèse au cours des 3 années.

### **Le projet de recherche du contrat doctoral**

Les projets de thèse devront porter sur les transformations contemporaines du travail social, de l'intervention sociale et des politiques de solidarité, en lien avec les enjeux identifiés par le Livre blanc du travail social (HCTS, 2023) en particulier autour de la « crise d'attractivité » des métiers et les évolutions des publics. Le présent appel à candidatures est ouvert et n'impose pas de thématique exclusive. Toutefois, l'INTS souhaite encourager en priorité des projets portant sur l'une ou plusieurs des problématiques suivantes (qui ne sont pas exclusives) :

- les effets des transformations numériques, écologiques ou démographiques sur l'intervention sociale et les publics;
- les caractéristiques liées à l'activité, aux conditions d'emploi, aux conditions d'exercice des pratiques professionnelles, aux modes d'organisation, d'encadrement et de management du travail social et de l'intervention sociale en lien avec la qualité du travail et les missions;
- les trajectoires professionnelles et l'attractivité des métiers et des formations du travail social. Les projets visant à mieux objectiver sur le plan quantitatif les trajectoires et le déroulé des parcours professionnels seront particulièrement bienvenus;
- l'émergence de nouvelles formes d'emploi, telles que le « travail social libéral » : quels acteurs, parcours, pratiques, conditions d'exercice et significations au regard des formes traditionnelles et institutionnelles du métier ?;
- la féminisation des travailleurs sociaux– y compris en lien avec la précarisation croissante d'une partie d'entre eux et les sujets liés au genre;
- les comparaisons internationales ou européennes permettant de mettre en perspective, dans une optique de regards croisés, les pratiques françaises du travail social, notamment en lien avec l'attractivité des métiers;
- les transformations des pratiques professionnelles et de la relation d'accompagnement, notamment dans un contexte de contraintes institutionnelles accrues ; la valorisation de nouvelles approches du travail social et de l'intervention sociale (participation des personnes accompagnées, pouvoir d'agir et autodétermination, pair-aidance, aller vers, intervention collective ...) dans le cadre des différentes politiques publiques de solidarité (protection de l'enfant, autonomie des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées en perte d'autonomie, lutte contre la pauvreté, insertion).

Les projets relevant d'autres thématiques pourront également être examinés, sous réserve qu'ils présentent comme pour tous les projets un ancrage empirique, une pertinence claire pour les missions de l'INTS et les enjeux de l'action publique, et une contribution scientifique originale.

Concernant les choix méthodologiques, les projets de thèse pourront mobiliser des méthodologies quantitatives, qualitatives ou mixtes. Les projets devront clairement expliciter la problématique de la thèse et la méthodologie de l'enquête.

Les candidatures sont ouvertes aux différentes disciplines des sciences humaines et sociales : sociologie, science politique, économie, psychologie, philosophie, anthropologie, histoire, géographie, démographie, sciences de l'éducation et de la formation, droit ...

### **3. CRITERES D' ELIGIBILITE**

- **Diplôme**

Être titulaire d'un diplôme de master (M2), délivré par une université française ou d'un diplôme équivalent dans un pays signataire de l'accord relatif à l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES).

Le justificatif de soutenance du mémoire et d'obtention du Master pourra être délivré après le jury d'audition de juin. Mais l'obtention du Master est obligatoire pour le contrat doctoral.

- **Projet de thèse**

Présenter un projet de thèse en lien avec les thématiques du travail social et de l'intervention sociale précitées.

- **École doctorale**

En cas d'attribution du contrat doctoral, s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année de doctorat à la rentrée universitaire 2026-2027 dans une école doctorale accréditée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### **4. DOSSIER DE CANDIDATURE**

- **Le dépôt du dossier de candidature devra parvenir (l'envoi électronique faisant foi) : avant le lundi 4 mai 2026 (minuit, heure de Paris), par messagerie électronique, à l'adresse suivante :**  
[DGCS-INTS@social.gouv.fr](mailto:DGCS-INTS@social.gouv.fr)

**NB : Pièces du dossier uniquement en PDF, et regroupées en un seul fichier Zip, intitulé « nom\_prenom\_INTS\_CD\_2026 »**

Tout dossier transmis en dehors de la période de candidature ne sera pas étudié. Merci de nous contacter uniquement en cas de question au sujet des contrats doctoraux.

L'ensemble du dossier de candidature dûment rempli et signé (signature impérative du directeur de thèse et du directeur de laboratoire).

**Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :**

- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- *Curriculum Vitae*
- Photocopie du diplôme de Master obtenu et relevé de notes avec identification des mentions obtenues en Master et en Licence
- Lettre de motivation de la candidate ou du candidat
- Projet de thèse (Problématique. Méthodologie. Terrain. 5 à 10 pages) + une bibliographie de 20 titres environ
- Lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de thèse
- Lettre de recommandation de la co-directrice ou du co-directeur de thèse
- *Curriculum Vitae* synthétique (principales publications et encadrement doctoral) de la directrice ou du directeur de thèse
- Lettre de la directrice ou du directeur du Laboratoire d'accueil de la thèse, autorisant la candidate ou le candidat à un financement INTS et l'inscription en 1ère année de thèse au sein du laboratoire.

**5. PROCEDURE DE SELECTION ET MISE EN PLACE DES CONTRATS**

A réception des dossiers, la procédure de l'appel à candidatures comportera 5 phases :

1. Etude de recevabilité administrative des dossiers ;
2. Présélection des candidats pour le jury d'audition : sur des critères scientifiques, l'INTS sélectionnera la liste des candidats qui seront auditionnés. La sélection reposera notamment sur la qualité scientifique du projet, la clarté de la problématique, la pertinence de la méthodologie, l'adéquation avec les enjeux du champ du travail social et l'environnement doctoral proposé.
3. Audition des candidats par le jury scientifique de sélection (1ère semaine de juin)
4. Communication des résultats aux candidats (2ème semaine de juin)
5. Mise en place des contrats (Juin/juillet). Démarrage à partir de septembre/octobre 2026.